

Séance du 11 juin 2018

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUOT François, FEVRE Corinne, ROUSSEAU François, BAUDARD Didier, BALLOT Emmanuelle, LAPLACE Jean-Louis, HUMBLOT Yves, VIELLARD Benoit, LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, GAUTHIER Audrey.
Absents excusés : Thierry BUCHAILLOT, André PRUNEAUX

RECENSEMENT POPULATION 2019 :

Le Conseil Municipal,

Considérant que le prochain recensement de la population doit avoir lieu du 17 janvier au 16 février 2019,

- Charge M. le Maire :
- De la préparation et de la réalisation de cette opération
- De la nomination d'un coordinateur
- De la nomination de deux agents recenseurs, qui seront rémunérés soit sur forfait soit par nombre de questionnaires établis

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ M. le MAIRE donne lecture d'un courrier d'habitants de PARCEY demandant la possibilité d'installer une pizzeria dans le point info tourisme. Ce bâtiment appartenant au Grand Dole, le Conseil Municipal n'est pas compétent pour répondre à cette requête qui devra être adressée au Grand Dole.
- ✓ Salle des fêtes :
 - Bruno PESENTI informe le Conseil Municipal que les travaux d'isolation du plafond pourront commencer le 17 septembre prochain.
 - L'état de propreté est à nouveau évoqué. M. Jean-Louis LAPLACE sera chargé de superviser l'entretien de ce bâtiment.
- ✓ Jean-Louis LAPLACE :
 - A pris contact avec la Prévention Routière pour organiser une intervention auprès des élèves de l'école de PARCEY
 - Donne le compte rendu de la dernière réunion « Référents transport » du Grand Dole.
- ✓ Recrutement jeune en emploi saisonnier : La mairie est toujours à la recherche d'un agent d'entretien espaces verts pour juillet et août, aucune candidature n'ayant été reçue.
- ✓ Emmanuelle BALLOT demande si la remise en état du terrain de tennis peut être envisagée.
- ✓ Remerciements au Conseil Municipal :
 - Du Souvenir français pour l'attribution de la subvention annuelle.
 - De la Directrice d'école pour l'attribution d'une subvention pour la classe nature.

Séance levée à 22h00

LE MAIRE
Jean-Pierre FAIVRE